

Sandrine Hair - Conditions générales de vente

N°Siret: 494 665 821 00018

Article 1: DEVIS :

Tous les tarifs sont consultables en page 2 du contrat, les devis sont gratuits et réalisés par tous les moyens (internet , téléphone, email) sur simple demande.

Article 2: ACCEPTATION DU CONTRAT :

Le présent contrat sera conclu seulement après signature du client, précédé de la mention «lu et approuvé» et "bon pour accord" à réception de celui-ci par courrier ou mail à l'adresse suivante Sandrine@sandrinehair.fr / Sandrine'Hair 12 rue du pigeonier - 31330 Grenade sur Garonne ou remis en main propre accompagné du versement d'arrhes à hauteur de 40% du montant total des prestations choisies par la cliente et certifie la réservation de la date de prestation soit par chèque ou virement bancaire. Les 50% du montant restant seront demandés le jour de l'essai. Le solde restant sera demandé 1 semaine avant le jour J. Les plannings du jour J seront établis en fonction des heures de cérémonies et du nombre de personnes à coiffer ainsi que du temps de trajet.

Article 3 : ANNULATION :

En cas d'annulation du présent contrat par le client, les arrhes versées seront en totalité perdues et ce quelqu'en soit la date de signature du contrat et du montant.

Article 4 : FRAIS DE DEPLACEMENT :

Les frais de déplacement sont offerts sur la commune de Toulouse . Au-delà de 20km du siège social de la société " Sandrine Hair" le tarif de 0,50€/km , aller et retour est appliqué pour le déplacement du ou des essais, du jour J ou tout autre rendez vous . A cela peuvent se rajouter des frais de péage aller et retour en fonction du tarif en vigueur. Les frais de stationnement à proximité du lieu des essais/préparatifs/jour J seront facturés.

Article 5 : DROIT A L'IMAGE :

La cliente, en cochant la case «acceptation de droit à l'image» donne l'autorisation à la Société Sandrine ' Hair Coiffure d'utiliser les photos sur son book privé et /ou son site internet en vue de démontrer son travail aux éventuelles clientes potentielles.

Article 6 : REMPLACEMENT EN CAS D'ABSENCE DU PRESTATAIRE :

En cas d'absence ou d'indisponibilité du prestataire, la société Sandrine Hair s'engage à trouver une remplaçante auprès d'autres prestataires qualifiés de son réseau, à défaut la société Sandrine Hair s'engage à rembourser la totalité des arrhes déjà perçues

Article 7 : PRESTATIONS JOURS FERIÉS :

Pour toute demande de prestation les dimanches ou jours fériés une majoration forfaitaire de 50€ sera demandée sur la totalité de la prestation.

Article 8 : ESSAIS

Un essai de coiffure est compris dans les formules suivantes (hors dimanche et jours fériés) de 2 heures sur la formule « passion », de 3 heures sur la formules « A la folie » Tout essai supplémentaire sera facturé 60€. Ceux-ci pourront être effectués au domicile de la future mariée ou au salon privé « La suite » situé au siège de la société Sandrine Hair 12 Rue du pigeonier 31330 Grenade sur Garonne

*Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente, Lu et approuvé, Bon pour accord
Nom et Signature :*